

BC saisie par : CARNEVALE	le 10.08.2021	Validé par: CARNEVALE	le 10.08.2021
Interlocuteur : Chargé de secte CARNEVALE LOIC	<b>JUEN PATRICE EURL</b>		
Centre : CRT04 Chargé récla techniques 04	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:** 20164567 M MAZARI BILAL  
0699986153

**Contrat:** 127014/0 du 05.11.2018

**ESI:** 0877-01-01-0004 ISLE D'ABEAU LES BALDAQUINS au 1er étage T3  
LES BALDAQUINS - LOGT 0004 1 PRO DES BALDAQUINS  
Destination: HABITATION Date fin constr.: 02.01.1993 Date entrée patrim.: 01.07.2008

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b> Réclamation PL/448757 Volet roulant manuel bloqué fermé
<b>Date de début d'exécution:</b> 10.08.2021 <b>Fin d'exécution:</b> 19.08.2021
Merci d'intervenir pour un volet roulant manuel bloqué en position fermée. Lorsque le locataire tente de l'ouvrir celui-ci se relâche et ne s'ouvre plus. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4.

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	1,00	45,86	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
45,86	0,00	45,86	4,59	50,45

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b> Non affecté
-------------------	-----------------------------------

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
<b>Observations:</b>			
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art